

4

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Inscription

Pour inscrire un ou plusieurs participants, vous pouvez utiliser :

- Soit le bulletin d'inscription fourni ci-après
- Soit votre propre bon de commande.

À réception, vous recevrez une convention de formation et les convocations précisant les horaires et lieu de la formation. **À l'issue du stage, les attestations de présence sont envoyées.**

Si le nombre de participants est insuffisant (3 personnes minimum pour une formation standard), SOLADIS se réserve le droit d'annuler la formation. **Un report vers une autre session ou une formation spécifique seront alors proposés.**

Convention de formation

SOLADIS établit une convention de formation que vous recevrez en deux exemplaires originaux pour confirmation des inscriptions. **Nous vous remercions de nous retourner un exemplaire dûment signé.** Nous vous rappelons que les inscriptions sont définitives lors de la signature des conventions par les deux parties.

Tarifs, facturation

- Le prix par participant est indiqué pour chaque formation.
 - Tous nos prix indiqués sont Hors Taxes, la TVA en vigueur est de 19,6 %.
 - Toute formation commencée est due en entier.
 - 10% de remise si 2 sessions INTER la même année pour le même stagiaire en une seule commande.
- Les factures seront émises à l'issue de la formation. Selon la réglementation actuelle la TVA applicable est de 19,6 %. Les frais de déplacements, de repas et d'hébergement des participants sont à votre charge.

Réservation – Modification – Annulation

La réservation de la formation est effective à compter de la réception de la convention signée, au plus tard 30 jours avant le démarrage de la session.

Nos formations font l'objet de plusieurs sessions par an, aussi, pour des raisons pédagogiques, SOLADIS se réserve le droit de vous proposer de nouvelles dates. Suivant la convenance des participants inscrits, il est possible de reporter l'inscription sur une session future ou d'annuler l'inscription sans frais.

SOLADIS ne pourra être déclarée responsable d'un préjudice financier, commercial ou de quelque nature que ce soit, causé directement ou indirectement par des prestations fournies ou n'ayant pas pu être fournies, notamment en cas d'annulation ou de report de formation.

Dans tous les cas, seule la convention de formation est contractuelle.

Annulation du participant

Pour tout report intervenant après inscription et plus de 30 jours avant la date de début de la formation, nous sommes disposés à proposer l'inscription du participant à une nouvelle session.

Dans le cas ou les demandes de report seraient répétitives, nous nous réservons le droit d'appliquer les conditions d'annulation suivantes :

- L'annulation d'une inscription donnera lieu à son remboursement intégral si elle parvient au plus tard 30 jours avant la date de début du stage.
- Passé ce délai, 50 % des droits d'inscription resteront dûs.
- En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, le montant des droits d'inscription demeure exigible intégralement.

Tout report ou annulation s'entend par fax ou par lettre.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Remplir ce bulletin ou une copie de celui-ci et l'adresser à :

SOLADIS – 6, rue Bellecombe, 69006 LYON

Tél. : +33 (0)472 838 670 – Fax : +33 (0)472 838 671

Nom de la formation retenue : **Date de formation :**

au tarif de € HT Nombre de personnes inscrites :

Total HT : € HT

Vos coordonnées

Société:

Adresse:

Responsable de formation :

Tél: Fax : E-mail:

Noms et fonctions des stagiaires

Nom : Fonction : Email :

Nom : Fonction : Email :

Nom : Fonction : Email :

Nom : Fonction : Email :

Nom : Fonction : Email :

Nom : Fonction : Email :

Nom : Fonction : Email :

Nom : Fonction : Email :

Date :

Nom et fonction du signataire des conventions de formation:

.....

Cachet et Signature (après acceptation des conditions de participation) :

N'hésitez pas à nous consulter pour toute question ou pour toute personnalisation d'une formation, notre centre de formation vous établira rapidement un devis personnalisé.